

# Synthèse

## La ville

### Introduction

250 agglomérations dépassaient le million d'habitants en 2000 contre 16 en 1900 et aucune en 1800.

L'urbanisation est un phénomène inhérent à la Révolution Industrielle. En 2013 les plus grandes agglomérations sont Tokyo 37 millions, Mexico 23 millions, Séoul 22,7 millions, New-York 22,2 millions, Mumbai (Bombay) 21,9 et Sao Paulo 20,8 millions.

La notion de ville est difficile à définir avec précision et fait appel à des critères démographiques, administratifs, économiques. Le critère de la population urbaine agglomérée est très variable selon les pays : il y a ville lorsqu'une agglomération dépasse 250 habitants au Danemark, 2 000 en France, 11 000 en Égypte et 30 000 au Japon.

### Historique

Les Réformateurs sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle évoquaient "*un droit au logement*" et pensaient que le développement de la construction sociale permettrait de mettre fin au cauchemar des mal logés.

L'association D.A.L (droit au logement) a été créée en 1990 par des familles mal logées ou sans logis et des militants associatifs de quartier dans le XX<sup>e</sup> arrondissement.

L'association "*Les enfants de Don Quichotte*" créée en octobre 2006 par Augustin Legrand a pour but de proposer un logement aux SDF.

En 2010 Benoist Apparu était secrétaire d'État au logement. Cécile Duflot, puis Sylvia Pinel lui ont succédé.

Au XIX<sup>e</sup> la recherche du "*bon logement*" correspond à une vision sociale (permettre à une famille ouvrière de vivre sainement) et technique (permettre l'accès au confort résumé par les trois éléments suivants : baignoire ou douche, W .C intérieur au logement et chauffage central. On construit alors des H.B.M (habitation bon marché).

La cité ouvrière du XIX<sup>e</sup> correspondait à la conception du bon logement du patronat. La volonté de contrôle de la population ouvrière se traduit par un plan masse du type caserne et des différences de taille entre les maisons reproduisant la hiérarchie professionnelle.

L'accès au confort représentait un progrès de la modernisation incontestable, mais n'en comportait pas moins certaines arrières pensées : débarrasser les femmes des corvées ménagères en les installant dans de petits logements bien équipés et faciles à entretenir leur permettait l'accès à un emploi salarié à une époque où l'industrie manquait de main d'œuvre.

A la Libération, la France se trouve confrontée à une crise aiguë du logement. Le parc immobilier a été sérieusement endommagé pendant les cinq années de conflit. De plus il a beaucoup vieilli : il y aurait à cette date près de trois millions

---

de logements vétustes. Enfin cette crise est largement due au retard de construction accumulé depuis des décennies.

Ces problèmes d'habitat vont encore être aggravés par la forte poussée démographique : la population passe de 40,5 millions en 1946 à 52,6 millions en 1975. On observe également des modifications structurelles de la population : on comptait 53,3 % d'urbains en 1946, on en dénombre 75 % en 1976.

Ce vaste processus d'urbanisation s'accompagne de changements sociologiques importants. Durant les deux décennies qui suivent la seconde guerre mondiale, d'énormes bidonvilles apparaissent en banlieue parisienne ; les squats se développent dans les logements vacants. Malgré le développement de l'habitat précaire et insalubre, les mutations sociodémographiques et socio-urbaines, et le manque flagrant de logements, les pouvoirs publics tardent à réagir. Il faut attendre l'appel lancé en 1954 par l'abbé Pierre en faveur des sans logis pour voir l'État intervenir. Différentes mesures concernant le logement seront prises ensuite.

Le **logement social** est un logement qui a bénéficié pour sa réalisation de l'aide directe ou indirecte des pouvoirs publics et qui vise explicitement à loger des personnes à revenus modestes moyennant un loyer compatible avec leurs ressources.

Dans le cadre des Zones à urbaniser en priorité (ZUP), on promeut les grands ensembles (fin 1958), opérations d'urbanisme d'un minimum de 500 logements à réaliser dans un court délai. Au total 195 ZUP seront construites représentant 2,2 millions de logements pour l'essentiel de type HLM locatif :

- 400 mètres de façade continue au Haut-Du-Lièvre à Nancy,
- 18 500 logements à Aulnay-Sevran,
- 975 logements dans la banlieue de Nantes pour un immeuble ne comprenant qu'une seule cage d'ascenseur pour ses 4 000 habitants.

Figures du gigantisme et engendrant l'isolement, les grands ensembles perdront rapidement leurs défenseurs quand il apparaîtra que tous les équipements prévus ne sont pas réalisés et quand on constatera les nombreuses nuisances créées par ce type d'habitat.

Tenant compte des nombreuses critiques dont les ZUP font l'objet, le législateur propose en 1967 une nouvelle procédure d'urbanisme : les Zones d'aménagement concerté (Z.A.C). Les Z.A.C seront plus attentives à la mixité urbaine, au cadre de vie. Mais cela n'empêchera pas la désaffection des grands immeubles collectifs au bénéfice d'un très fort développement de l'habitat individuel.

Amorcée en 1977 (procédure Habitat et Vie Sociale destinée à réhabiliter certaines cités de HLM dégradées), engagée vraiment dans les années 1980, la politique de la ville ne recouvre pas l'ensemble des politiques urbaines. Elle ne concerne que les quartiers dits "*sensibles*" des villes françaises, c'est-à-dire ceux dont les habitants accumulent les difficultés sociales : habitat dégradé, chômage, concentration de la population étrangère, échec scolaire, délinquance. . .

A travers les procédures de Développement Social des Quartiers (D.S.Q), puis des Contrats de Ville et des Contrats d'Agglomération, elle met en œuvre des moyens financiers et humains pour réduire les difficultés de ces quartiers et les réinscrire dans la ville.

La procédure de D.S.Q (1982-1988) vise à améliorer tous les aspects de la vie quotidienne des habitants de quartiers cumulant des handicaps sociaux, culturels et urbains.

---

La sélection des quartiers fait l'objet d'une négociation entre le préfet de région et le président du conseil régional.

Parallèlement se développent des initiatives partenariales : création des missions locales pour l'emploi des jeunes, des Z.E.P en 1981, des conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance, des opérations Prévention Été qui deviendront opérations Ville-Vie-Vacances (V.V.V).

La période 88-91 marque l'institutionnalisation de la politique de la ville. En 1988 sont créés un conseil national des villes (instance de proposition), un comité interministériel des villes (instance de décision) et une délégation interministérielle à la ville (D.I.V), instance d'animation et d'exécution.

En 1991 est adoptée la loi sur la solidarité financière créant la dotation de solidarité urbaine versée par les communes riches aux communes pauvres en charge d'un parc de H.L.M important ainsi que la loi d'orientation pour la ville (L.O.V) recherchant un développement plus équilibré du territoire urbain grâce à l'application du principe de mixité sociale des communes.

En 1993, les contrats de ville succèdent aux procédures de D.S.Q. Ce sont des actes d'engagement par lesquels une ou plusieurs collectivités locales et l'État décident de mettre en œuvre conjointement un programme pluriannuel. La loi du 4 février 1995 institue les Z.U.S.

En 1996 le Pacte de Relance Pour la Ville redéfinit une géographie prioritaire plus rigoureuse distinguant les Z.U.S, les Z.R.U (zones de redynamisation urbaine) bénéficiant d'exonérations fiscales et sociales et les Z.F.U (zones franches urbaines) qui correspondent aux quartiers de plus de 10 000 habitants présentant les caractères les plus dégradés et bénéficiant non seulement des mesures appliquées aux Z.U.S ET aux Z.R.U, mais aussi d'exonérations fiscales et sociales supplémentaires à condition d'employer un tiers de leur personnel parmi les habitants des Z.U.S de l'agglomération.

La loi Voynet de juin 1999, loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire crée les Contrats d'Agglomération, conclus entre l'État et les établissements publics de coopération intercommunale. Mais de nombreuses critiques ont été formulées. L'efficacité même de la politique de la ville est mise en cause : c'est dans ce contexte qu'un tournant important est opéré par la loi Borloo du 01/08/2003. Cette loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine est fondée sur des opérations massives de démolition et de reconstruction destinées à "*casser les ghettos urbains*". L'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine) est créée pour instruire les dossiers de candidature et financer les projets. Après les émeutes des banlieues de l'automne 2005, les dispositifs du plan Borloo seront intensifiés : l'ANRU reçoit des moyens supplémentaires et 15 nouvelles Z.F.U sont créées.

La loi du 30/12/2004 crée la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (H.A.L.D.E) qui est devenue D.D.D (Défenseur Des Droits). C'est une autorité administrative indépendante composée de 11 membres nommés par décret du Président de la République. Sa mission est définie par l'article premier de la loi : "*La haute autorité est compétente pour connaître toutes les discriminations directes ou indirectes prohibées par la loi ou par un engagement international auquel la France est partie*". Elle joue un rôle d'information et d'assistance auprès des réclamants. Elle a vu ses pouvoirs renforcés par la loi du 31/03/2006 pour l'égalité des chances. Cette loi poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser l'emploi des jeunes résidant dans les Z.U.S,

- Renforcer l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations : on légalise la pratique des tests à l'improviste (testing) et donne au C.S.A mission de renforcer la diversité au sein de l'audiovisuel,
- Aider les parents à exercer leur autorité parentale,
- Renforcer les pouvoirs des maires face aux incivilités : les pouvoirs de constatation des agents de police municipale pour certaines contraventions sont étendus,
- Créer un service civil volontaire.

La politique de la ville est solidaire, contractuelle, transversale, territoriale, partenariale, globale :

**Solidaire**, car mise en œuvre par l'État, garant de la solidarité nationale et de l'intérêt général ET par les collectivités territoriales garantes de la solidarité de proximité et de la prise en compte des besoins du terrain.

**Contractuelle**, car elle fonctionne à travers le rapprochement de l'État et des collectivités territoriales sur des objectifs communs.

Transversale, car elle a une vocation interministérielle (logement, santé, économie...).

**Territoriale**, car elle repose sur une géographie prioritaire en direction des territoires urbains marqués par des déséquilibres socio-économiques importants.

**Partenariale**, car elle s'appuie à la fois sur les acteurs publics et privés, et parmi eux les Associations.

**Globale**, car elle entend favoriser un développement social et économique local pour une promotion individuelle et collective des habitants.

## 1 Généralités

L'organisation des transports et des services, le traitement des quartiers, la construction et l'attribution de logements, la planification d'équipements, la préservation de sites naturels, la protection contre les nuisances, les procédures d'utilité publique constituent les principaux enjeux de la politique urbaine.

### A Définitions

Habituellement la définition de la ville repose sur un critère quantitatif : le nombre d'habitants agglomérés, soit 2 000 habitants en France, 10 000 en Espagne.

**Agglomération** : espace urbanisé constitué d'une ville centre et de plusieurs communes environnantes et marqué par la continuité de l'habitat. Métropole : ville mère. Terme en fait assez général pour qualifier toute ville de quelque importance.

**Mégapole** : désigne pour l'O.N.U une agglomération de plus de 10 millions d'habitants. On en dénombrait 16 en 1990 et 40 en 2014 ; La plus grande est Tokyo (37 millions), puis Karachi (24.5).

**Conurbation (la Ruhr)** : groupement de villes et d'agglomérations proches les unes des autres ; chaque ville demeurant individualisée. Mégapole (San-San, Boswash ... aux États-unis) : réunion de plusieurs grandes agglomérations ou conurbations disposées en chapelet.

## B Sites

Le site est l'endroit où la ville s'est implantée.

La situation est sa localisation dans un espace régional ou national.

Le choix du site évolue en fonction de l'époque : souci de défense (colline, île : Rome, Athènes, Paris, Stockholm) puis faciliter les échanges (estuaires navigables, rades abritées, fleuves : Londres, Rouen, Bordeaux, Rio, Sydney, Lyon, Strasbourg).

## C Plans

Le plan irrégulier de la plupart des villes médiévales ne traduisait pas une absence de planification. Il s'agit le plus souvent d'une adaptation à la topographie, au climat (éviter de donner prise au vent). La ville médiévale est guidée par l'empirisme : les quartiers commerçants sont situés près des portes et au contact des routes et de la campagne, évitent la congestion du centre.

## D Centres-villes

La ville se divise en quartiers, faubourgs et banlieues.

### D.1 Quartiers

C'est un concept communément utilisé et pourtant difficile à préciser. On considère que c'est une fraction du territoire d'une ville dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et individualité. Le quartier se caractérise par des aspects physiques, morphologiques (position dans la ville, période de construction initiale, typologie des bâtiments, fonctions, groupes sociaux dominants...).

Le quartier résulte d'une division administrative. Lorsque les activités d'un habitant se localisaient dans le même quartier, on pouvait alors parler de "*vie de quartier*".

### D.2 Banlieue

Qui dit banlieue pense spontanément à délinquance, violences urbaines, insécurité... Pourtant la banlieue recouvre des réalités contrastées (les banlieues chics de l'ouest parisien). Historiquement, elle désigne simplement l'espace située à une lieue (4 KM) aux alentours d'une ville dans lequel s'exerçait le droit de ban, c'est-à-dire la juridiction du seigneur.

Avec la Révolution Industrielle émergent les banlieues ouvrières puis, suite aux élections de 1924 et 1925, la "*banlieue rouge*" : ces municipalités du nord-est parisien qui constituèrent des bastions du PCF. Durant les Trente Glorieuses, la banlieue incarne le progrès et la promotion sociale. De fait, elle contribue à l'éradication des bidonvilles et des logements insalubres.

Si de brusques flambées surviennent dès les années 80, il faut attendre celles des années 90 pour que l'équation banlieue=violences urbaines s'installe dans les esprits. Plusieurs causes sont avancées pour expliquer cette dégradation : l'arrivée de nouvelles populations dans un contexte de crise de l'emploi, le départ des classes moyennes, l'inadaptation des grands ensembles aux nouveaux modes de vie.

À quoi peuvent s'ajouter les logiques de bandes, qui tendent à transformer des banlieues en "*territoires*" à préserver des intrusions extérieures, dont celles des services de l'État. C'est en réponse à cette situation que la politique de la ville est relancée dès le début des années 80. Par ville, c'est en réalité "*grands ensembles*" qu'il faut entendre.

### D.3 Centre-Ville

Partie la plus attractive et la plus fréquentée d'un espace urbain, souvent près du centre géométrique et près du noyau historique dans les villes européennes.

### D.4 Faubourg

Parties d'une ville médiévale situées hors de son enceinte. Il abrite des habitants venus des campagnes voisines qui échappent aux contraintes fiscales et économiques de la cité.

### D.5 Réhabilitation

Réaménagement de bâtiments ou de quartiers sans destruction préalable.

### D.6 Rénovation

Opération de destruction suivie de reconstruction.

## E Urbanisation

Urbanisation : processus de concentration de la population sur un même lieu. C'est un phénomène inhérent à la Révolution industrielle. Le taux d'urbanisation est le rapport entre la population urbaine et la population totale ( $\times 100$ ), il varie très fortement en fonction du niveau de développement et des politiques d'aménagement du territoire.

La croissance urbaine s'explique par l'exode rural, l'industrialisation et la tertiarisation qui s'accompagnent d'une concentration spatiale des activités au bénéfice essentiel des villes, par la croissance démographique.

Les modes de vie urbains entraînent une baisse de la natalité en raison du salariat féminin, de l'exiguïté des logements.

## F Urbanisme

Urbanisme : ensemble des règlements, plans et projets de construction, d'équipement et de voirie qui sont édictés pour la création, la modification ou l'extension des villes et des agglomérations. En France, par exemple les communes doivent rédiger un PLU (plan local d'urbanisme). C'est aussi l'étude des principes permettant d'adapter l'habitat et les équipements urbains aux besoins des populations.

Les grandes villes posent des problèmes d'approvisionnement en eau, des problèmes de transport, de pollution, d'évacuation des déchets.

L'urbanisme traite donc de domaines différents :

- Créer de nouveaux quartiers pour faire face à l'extension urbaine. On parle alors d'urbanisme de développement. La croissance urbaine s'opère par adjonction de nouveaux quartiers, par conquête progressive de l'espace rural. Cette croissance spatiale résulte de la conjonction de deux facteurs : la croissance démographique et l'élévation du niveau de vie qui entraîne celle de la consommation d'espace par habitant.
- Traiter le centre urbain en assurant le maintien de ses fonctions et des quartiers dégradés. On parle alors d'urbanisme de gestion (démolition, reconstruction, réhabilitation).
- Améliorer les quartiers anciens où il faudra équiper, réhabiliter en tenant compte du point de vue des habitants, souvent différent de celui des professionnels ou des politiques. On parle alors d'un urbanisme de participation.
- Protéger l'environnement autour des villes. Le choix du système dominant de transport, mais aussi celui des axes desservis, des points d'arrêt, des systèmes de tarification (tarif unique ou proportionnel à la distance, voire gratuité) ont des conséquences décisives sur les formes de l'urbanisation (urbanisme environnemental).

## 2 Fonctions

### A Étude fonctionnelle du logement

Parler d'habitat social ou de logement social ne renvoie pas aux mêmes réalités que de parler d'habitat ou de logement résidentiels.

Dans *La crise de culture*, Hannah Arendt écrit :

*l'enfant a besoin d'être protégé contre le monde. Sa place traditionnelle est au sein de la famille. C'est là qu'à l'abri de quatre murs, les adultes reviennent chaque jour du monde extérieur et se retranchent dans la sécurité de la vie privée. Ces quatre murs à l'abri desquels se déroule la vie de famille constituent un rempart contre l'aspect public du monde.*

Le logement nous protège de la sphère publique, du dehors, des agressions naturelles ou intentionnelles.

Nous passons de plus en plus de temps dans nos logements pour diverses raisons : télétravail, augmentation de l'espérance de vie, diminution du temps de travail dans la journée, la semaine, l'année. Les enfants restent de plus en plus longtemps chez les parents du fait de l'allongement de la scolarité et des difficultés à entrer dans la vie active.

Le logement est un espace intime faisant l'objet d'un investissement des individus qui l'occupent. L'espace est investi, approprié par chacun sur un plan affectif et symbolique.

L'habitat ne fournit pas seulement un abri ; il permet aussi de se construire une identité digne et valorisante. Il favorise et protège la vie intime de même que la vie communautaire, le repli sur soi comme la rencontre avec autrui. La notion d'habitat renvoie au degré d'habitabilité d'un logement, c'est-à-dire à la plus ou moins grande capacité de celui-ci à accueillir celui ou ceux qui y séjournent.

Le choix des dispositions, des meubles et des objets qui personnalisent l'habitat se fait souvent en référence à des modèles culturels. La personnalisation devient un instrument de la communication sociale, l'espace domestique est une vitrine de

l'identité sociale. Choisir puis décorer sa maison consiste à renforcer son image, voire son statut social.

Le logement doit remplir plusieurs fonctions et répondre à certaines normes :

- Installation et circulation : pouvoir circuler sans gêner les autres ; nécessité d'un espace entre les W.C et la cuisine. Il y a des réglementations spécifiques pour les personnes handicapées.
- Repos = dormir, s'isoler. Avoir un coin à soi hors du bruit et du regard des autres. Surface minimum d'une pièce : 9 m<sup>2</sup>
- Hygiène : se laver (une salle de bains avec baignoire et lavabo doit avoir un recul de 60 cm derrière chaque appareil, normes électriques à respecter, ventilation) et laver et sécher le linge.
- Nourriture : cuisiner et manger (stocker les aliments, la vaisselle, le matériel de cuisine ; la surface doit permettre de placer rationnellement un évier, un appareil de cuisson, un réfrigérateur.
- Travail et bricolage (bricoler sans être obligé de tout ranger).
- Accueil : recevoir et convivialité (nécessité d'un espace tampon entre l'espace public et l'espace privé.
- Rangement : l'espace rangement est d'au moins 4 % du logement hors rangement cuisine.
- Protection : se protéger du bruit, du froid.

Étudier l'habitat permet d'étudier les manières de vivre, de sentir et de penser des individus à un moment donné. Le succès des magasins de bricolage témoigne de l'importance du logement pour les familles. Chaque famille adopte une stratégie décorative, personnalise son espace selon ses choix. L'intérieur de la maison est l'objet d'une construction permanente. L'aménagement d'un espace, la décoration, le style ... en disent long sur la trajectoire des habitants du foyer, leur passé, leur présent, leur futur aussi.

## B Étude fonctionnelle de la ville

La ville remplit le plus souvent plusieurs fonctions qui se combinent et se complètent et dont les principales sont la production, l'échange et la résidence. Les fonctions urbaines sont attractives, enrichissantes et procurent à la ville un certain pouvoir lui permettant d'exercer une polarisation sur la région plus ou moins vaste qui l'entoure.

Fonction résidentielle : en l'an 100 avant J.-C , Rome comptait 650 000 hab., en 600 après J.-C Constantinople 500 000 hab. ; en l'an 1000 Cordoue avec 450 000 hab. était la ville la plus peuplée, puis en 1500 Pékin avec 600 000 ; en 1900 Londres avec 6 500 000 et en 2000 Tokyo avait 29 900 000 hab.

Fonction militaire : les villes fortifiées avec Vauban (1633-1707).

Fonction commerciale : les villes de foire dès le Moyen-Âge.

Fonction industrielle : activités de production (Michelin à Clermont-Ferrand).

Fonction culturelle : pèlerinage ( Lourdes), festival (Bayreuth), carnaval (Rio de Janeiro).

Fonction d'accueil : stations balnéaires, de sports d'hiver.

Certaines villes ont des fonctions multiples, d'autres sont spécialisées.

## C Déclin de la fonction résidentielle du centre ville

La concurrence est forte pour occuper l'espace urbain. En effet la majorité des citadins souhaiteraient s'installer dans les zones les plus accessibles et travailler à proximité. Les commerçants cherchent à se localiser au centre pour être proches de leurs clients. Mais d'autres activités tertiaires, bureaux, banques, veulent aussi tirer parti de la centralité (centralité = concentration d'activités et de pouvoirs). Les ménages qui ne peuvent payer des prix aussi élevés pour leurs loyers doivent alors chercher d'autres localisations plus éloignées. Ces mécanismes produisent une distribution en fonction de la rente foncière (rente foncière=prix du terrain et de l'immobilier calculé en général à partir du centre ville) : commerces spécialisés et bureaux au centre, puis l'habitat dense, un peu plus loin les pavillons et à l'extérieur les activités gourmandes en espace, comme les grandes surfaces commerciales.

## D Des périphéries en expansion continue

Les banlieues ont une fonction résidentielle ce qui entraîne des migrations pendulaires quotidiennes entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Les périphéries résidentielles présentent une grande diversité :

- Périurbanisation : urbanisation autour de la ville, plus ou moins synonyme de banlieue.
- Rurbanisation : installation récente et discontinue d'urbains dans des espaces encore ruraux. Le terme " rurbanisation " vient de la contraction des mots "rural" et "urbanisation". On parle de "mitage" lorsque cette extension se fait sous forme de maisons éparpillées.

## 3 Fractures sociales, fractures spatiales

### A La différenciation de l'espace s'opère sur plusieurs bases : le statut socio-économique, le cycle de vie, et parfois la dimension ethnique.

Le prix du sol décroît globalement du centre vers la périphérie des villes : les prix élevés rejettent les populations à revenus plus modestes vers les secteurs périphériques accessibles grâce aux chemins de fer et à l'automobile.

Le cycle de vie : les jeunes célibataires ou couples sans enfants sont attirés par les distractions des centres. Les familles avec enfants ont besoin de plus d'espace et migrent vers la périphérie. Les couples âgés qui perdent leur mobilité reviennent près des centres pour bénéficier de la qualité des services de proximité qu'on y trouve.

Évincés des centres urbains par l'envolée des prix du foncier, les ménages modestes vont chercher plus loin un endroit où habiter à des coûts acceptables. Avec des conséquences bien connues : le grignotage des terres agricoles, les atteintes à la biodiversité, les difficultés de raccordement aux différents réseaux (eau, électricité, assainissement, voirie, transports en commun...) et surtout l'utilisation à outrance de la voiture individuelle.

## **B La ségrégation spatiale conduit au regroupement des catégories défavorisées et des minorités ethniques dans des quartiers spécifiques.**

Ségrégation spatiale : processus par lequel les individus ou les familles de même catégorie sociale ou ethnique tendent à se regrouper. Ce regroupement peut être spontané (repli communautariste) ou imposé (phénomène d'exclusion provoquant le regroupement des pauvres dans les quartiers les moins chers).

Sur le continent américain et dans les métropoles des pays en développement, se développent à l'inverse des quartiers privés fermés, avec contrôle des entrées.

Les migrants, par choix, vont s'installer là où ils peuvent être accueillis par des semblables.

## **4 Les problèmes et l'aménagement de l'espace**

### **A Les villes lentes**

*Voir Hors Série numéro 49 Alternatives économiques.*

Les villes lentes ou *citta slow*, nées en Italie en 1999 promeuvent une gestion municipale centrée sur la qualité de vie, l'économie de proximité, le respect des paysages au détriment de l'extension des zones commerciales et industrielles, de l'étalement pavillonnaire et de la prédominance de la voiture. En France Segonzac, en Charente est la première municipalité à avoir adhéré en mai 2010, au réseau international des villes lentes. Concrètement cela se traduit par exemple, par l'ouverture d'un parc, la préservation du patrimoine historique, l'incitation au retour du petit commerce, la réhabilitation d'un réseau de ruelles piétonnes et cyclables, la création de marchés des produits locaux, l'investissement dans les structures d'accueil pour la petite enfance et les personnes âgées, la création de jardins partagés.

### **B La ville dans son environnement**

Les populations et les activités des villes consomment de nombreux biens et services venus de l'extérieur : produits agricoles, alimentaires ou manufacturés, énergie, matières premières... Elles produisent aussi des biens qu'il faut acheminer vers l'extérieur. Dès lors, il est nécessaire d'établir des réseaux de transport et de communication, de distribution de l'eau et de l'énergie entre la ville et son environnement.

Les villes produisent des eaux usées, évacuées par des réseaux vers des usines de traitement. Elles produisent aussi une quantité importante de déchets solides qu'il faut ramasser, évacuer et recycler.

### **C Les problèmes d'environnement dans la ville**

La question des transports est essentielle. Les trafics s'accroissent avec le développement économique et l'augmentation de la population. La division des agglomérations en zones pavillonnaires, commerciales, de loisirs ou d'activités induit la multiplication des déplacements.

Les villes sont affectées par différents types de pollution. La concentration des activités industrielles, le chauffage urbain et la circulation automobile provoquent

une forte pollution atmosphérique qui déclenche asthme et bronchites. Elle crée un micro climat urbain plus chaud et accentue l'effet de serre.

Certains quartiers subissent de fortes nuisances sonores, liées à la circulation automobile ou à la proximité de lignes de chemin de fer ou d'aéroports. La qualité des paysages peut être altérée par les enseignes publicitaires, la multiplication des infrastructures de transport et la présence de zones d'activités.

## D L'aménagement des villes

L'accueil de populations et d'activités nouvelles nécessite la mise à disposition de terrains constructibles, le développement du parc de logements, l'aménagement d'infrastructures et la création d'équipements collectifs. Les pouvoirs publics édictent des règles de construction et d'urbanisme et des schémas d'aménagement qui tentent d'organiser la croissance des agglomérations.

On essaye de déconcentrer les activités en créant des villes nouvelles.

Villes nouvelles : villes de construction récente, planifiées dont la création le plus souvent d'initiative publique, vise à décongestionner la ville centre de l'agglomération par l'accueil de populations, d'équipements divers et d'activités.

Une gestion durable de la ville passe par :

- La reconversion des friches urbaines en espaces verts, antidotes aux pollutions urbaines.
- La disparition des fractures sociales par la rénovation des quartiers de grands ensembles.
- La lutte contre la pollution de l'air : mise en place et amélioration des transports urbains.

## 5 Les violences urbaines : le problème des banlieue

Certaines banlieues cumulent les handicaps :

- échec scolaire massif
- taux de chômage exceptionnellement élevé
- habitants dépendants des services sociaux.

La délinquance et la toxicomanie s'y développent; la violence a pour cible les symboles de l'ordre. Le lieu favorise un sentiment d'identité très fort qui s'assimile à un " territoire ". C'est le cas des bandes qui revendiquent leur appartenance à une cité et entretiennent des inimitiés durables avec des bandes d'autres cités.

Les **Z.U.S** (zones urbaines sensibles) sont des entités administratives définies par les pouvoirs publics pour être la cible de la politique de la ville. D'après la loi du 14/11/1996 relative au "*pacte de relance pour la ville*" elles sont caractérisées par "*la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre marqué entre l'habitat et l'emploi*". La France comptait en octobre 2007, 751 ZUS dont 717 en métropole. Cette loi crée aussi les zones franches. Avec la loi de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, du 01/08/2003, l'action publique en faveur des quartiers vise à franchir une étape significative, voire décisive en évoquant la rénovation urbaine et la mixité sociale.

Les violences urbaines apparaissent au début des années 1980 dans les banlieues des grandes villes. Elles sont le signe d'une crise sociale liée aux problèmes du chômage, de l'exclusion et de la pauvreté.

Les premières émeutes ont eu lieu dans la banlieue lyonnaise durant l'été 1981 à Vénissieux. Ces événements conduisent à impulser une politique spécifique afin de réduire le sentiment d'insécurité. Des procédures exceptionnelles sont mises en place : les opérations anti-été chaud intitulées " OPE " (opérations prévention été).

Ces violences urbaines des années 1980 et 1990 mettent à jour le statut hors droit commun dans lequel sont tenues certaines zones urbaines. Les **Renseignements généraux** définissent les violences urbaines comme des "*actes juvéniles collectifs commis de manière ouverte et provocatrice et créant dans la population un fort sentiment d'insécurité*". Cette violence peut être destructrice (dégradations), émotionnelle (émeutes), ludique (rodéos de véhicules) et/ou crapuleuse (protection d'un trafic). Elles se caractérisent également par le développement de phénomènes anarchiques, et d'une sous culture de quartier, hostile aux représentants des institutions, et en particulier aux forces de l'ordre.

La direction générale de la police nationale a mis en place l'INVU (Indicateur National de Violences Urbaines). Cet indicateur comporte 9 rubriques :

- incendies de véhicules
- incendies de biens publics
- incendies de poubelles
- violences collectives à l'encontre des services de sécurité, de secours et de santé
- jets de projectiles
- occupations de halls d'immeubles
- dégradations de mobiliers urbains
- affrontements entre bandes
- rodéos automobiles.

Les statistiques ne reposent que sur les délits et les crimes constatés, et sont donc partielles. Or de nombreuses infractions ne font pas l'objet d'un rapport aux forces de l'ordre. Aussi pour mieux cerner cette réalité criminelle, on mène des enquêtes de victimation.

On appelle "*enquête de victimation*" un type d'enquête particulier qui se distingue du sondage d'opinion. Ce sont ces enquêtes où les personnes sont interrogées sur certaines infractions dont elles ont pu être victimes au cours d'une période donnée. La formulation des questions peut être : au cours des 24 derniers mois, avez-vous été victime d'un vol de voiture ?

On peut relever 4 caractéristiques plus ou moins spécifiques à la situation contemporaine des cités :

- un durcissement de la violence physique entre les jeunes eux-mêmes
- l'enracinement d'une économie informelle liée à la diffusion de la drogue
- le développement des violences institutionnelles
- l'apparition et l'installation des émeutes urbaines.

- Les "*incivilités*" ne portent pas atteinte physiquement aux personnes, mais elles dérogent aux règles élémentaires de la vie en société ; elles dégradent la tranquillité de l'ordre public : injures verbales, attitudes provocantes et irrespectueuses, dégradations de bâtiments publics, incidents dans les transports en commun.

Avec l'aggravation de la situation économique, une économie parallèle liée à la diffusion de la drogue s'est enracinée dans les quartiers pauvres. La violence contre les institutions est une spécificité française.

### **Comment expliquer les délinquances et les violences ?**

La résurgence de la délinquance est inséparable de la crise de l'emploi, comme ressource économique, mais aussi comme socle de l'identité personnelle et de la reconnaissance sociale.

D'autres facteurs jouent à plein tels que l'explosion des opportunités au sein d'une société de consommation de masse (les sollicitations sont partout), l'urbanisation et la mobilité spatiale hors domicile des ménages dont les deux conjoints travaillent (créant plus d'anonymat et de logements sans surveillance), la facilité accrue du vol étant donné la vulnérabilité des cibles (faible résistance à la violence dans une société qui réproouve son usage) et l'inefficacité de la sanction pénale.

La plupart des recherches soulignent le poids de l'échec scolaire qui constitue une variable déterminante, plus encore que l'origine sociale, dans la propension à la délinquance et aux conduites violentes. En se démocratisant, le système éducatif fabrique ses propres logiques ségrégatives et engendre des frustrations immenses au moment où les aspirations à la réussite montent.

L'école ne reproduit pas seulement les inégalités sociales, mais elle transforme les problèmes scolaires en problèmes de personnalité, la sélection en humiliation, l'échec en perte de respect de soi-même.

### **Délinquance et phénomènes de bandes**

Le territoire est un élément fédérateur. La cité sert de référence et d'objet d'identification pour de nombreux jeunes. Ces derniers forment leur identité et se définissent par rapport au lieu où ils résident. Les jeunes se regroupent autour de l'espace de la cité qui peut devenir le lieu et l'enjeu d'un conflit. Le territoire entraîne une forte solidarité chez les habitants d'un même quartier. Si un jeune est pris à partie par les forces de l'ordre ou par des jeunes d'autres quartiers, peu importe la nature des actes, les jeunes de son quartier se porteront immédiatement à son "*secours*".

Les bandes traditionnelles sont constituées d'adolescents qui se réunissent : désœuvrés pour la plupart, ils forment des groupes variables en nombre. Bandes rivales, mais à l'occasion complices, chacune a un territoire qu'elle entend contrôler. Leurs membres se recrutent dans les classes sociales les plus défavorisées. Une partie d'entre eux est issue de familles d'immigrés mal intégrés. Ils ne sont pas ou peu scolarisés et ne se préparent pas à l'exercice d'un métier. Ils refusent d'envisager l'avenir et ne connaissent que l'instant présent. Ces jeunes cherchent à la fois à attirer l'attention et à provoquer la peur. Dans un climat de violence collective, ils clament leur révolte.

L'échec scolaire, l'éclatement de la famille, le manque de perspectives professionnelles réduisent le champ d'identification du jeune à la bande. Les jeunes valorisent cette appartenance secondaire, cette famille de substitution et cette école de la vie qu'est la bande, en essayant de lui donner un sens, notamment par les dénominations guerrières ou territoriales.

La bande peut également devenir un lieu d'apprentissage de la délinquance. La carrière criminelle peut être la conséquence d'une exposition du jeune à des systèmes d'interprétation présentant la transgression des normes sous un jour favorable. A l'occasion les membres de ces bandes peuvent participer à des activités criminelles spontanées comme les vols avec violences en réunion ou affronter les forces de l'ordre dans une logique tribale de défense du territoire ou de vengeance. De même, très souvent certains membres d'une bande pourront être des acteurs d'un trafic local dont le vecteur principal est le bouche à oreille et portant sur tout ce qui est monnayable rapidement et facilement.

Aux côtés de ces bandes traditionnelles que l'on retrouve majoritairement dans les affaires de violences urbaines se développent des bandes exclusivement tournées vers une finalité criminelle.

Les membres de ces bandes appartiennent à la seconde génération, âgée aujourd'hui de 25 à 35 ans et qui ont grandi durant ces vingt dernières années dans des quartiers de plus en plus criminogènes. Plus jeunes, ils ont participé aux violences urbaines des années 1990, puis ont progressivement intégré des réseaux criminels plus structurés. Ces réseaux s'inspirent des mafias avec une hiérarchie pyramidale où chaque acteur va avoir un rôle bien défini. Les plus jeunes serviront de guetteurs. Les 16-22 ans auront la responsabilité de la revente directe ou de l'approvisionnement. On peut également les retrouver sur les vols à main armée; les plus vieux régneront en véritables caïds sur le réseau, en gérant notamment le blanchiment de l'argent issu du trafic, à travers son investissement dans la création de commerces ou de PME.

Le mimétisme est aussi une cause possible de certains mouvements. L'effet de groupe joue son rôle d'entraînement au sein des quartiers et des bandes, mais il a aussi des conséquences entre cités. Chaque cité va chercher à faire parler d'elle et va donc imiter sa voisine.

Mais les violences urbaines recèlent également et très souvent des motivations plus personnelles comme l'opportunité de régler ses comptes avec un "*adversaire*". Lors des émeutes de novembre 2005, il semble que dans certaines communes des incendies de biens publics ou privés aient été motivés par la vengeance personnelle : incendie d'une agence de location de voitures qui avait refusé de louer un véhicule à des jeunes, incendie d'un foyer associatif dont la municipalité avait refusé l'attribution à des jeunes, incendie d'un garage automobile qui faisait "*concurrence*" au "*marché local*".

En France, près de 4,1 millions de personnes vivent dans des zones urbaines sensibles (Z.U.S), c'est-à-dire dans les 640 quartiers dits sensibles, caractérisés par des difficultés socio-économiques importantes et nécessitant la mise en place de mesures de discrimination positive.

Face à la concentration des violences urbaines dans ces quartiers, une politique publique dite "*politique de la ville*" a été élaborée visant à améliorer les conditions de vie des habitants à travers de nombreuses et diverses actions allant de la réhabilitation de l'habitat et à l'encouragement à la vie associative locale en passant par le développement des loisirs pour les jeunes ou à la mise en place de dispositifs spécifiques favorisant l'accès à l'emploi des jeunes.

La loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité (LOPS) du 21/01/1995 modifie profondément le rôle de l'État en matière de sécurité publique. Elle développe la vidéo-surveillance qui a pour objectifs de dissuader les délinquants par une présence ostensible des caméras.

## 6 Additifs divers

### A Modes de vie et sociabilités en banlieue

Ce sont les habitants les plus pauvres économiquement qui développent les liens de proximité les plus intenses. En effet le chômage et la précarité réduisent l'ampleur et la diversité des relations sociales, mais se traduisent par des rencontres quotidiennes plus fréquentes, concentrées sur quelques personnes.

On peut parler d'une "*sociabilité contrainte*" ou d'un repli sociable " ou encore d'une "*suraffiliation territoriale*" dans la mesure où les relations amicales se superposent aux relations de voisinage dans un contexte de ségrégation.

Les populations assignées à résidence sont repliées dans le quartier et nouent des liens de protection. Elles développent diverses formes d'entraides et d'échanges de biens et de services concernant surtout la vie quotidienne et l'économie domestique.

En dehors de l'aspect proprement utilitaire de ce type d'échange, on peut souligner son enjeu identitaire dans la mesure où la valeur de l'entraide s'impose fortement dans sa dimension subjective : elle crée du rapprochement et fabrique du lien.

Les familles immigrées ont une image positive de leur quartier malgré leur mauvaise réputation et le poids de difficultés économiques plus importantes que dans les autres catégories de la population. La nature du parcours d'immigration constitue un élément d'identification collective premier, mais cet ancrage dans le quartier contribue à un certain attachement. Les parents y sont installés depuis longtemps : ils ont pris leurs habitudes, établi un cercle amical et les jeunes y ont grandi. Le quartier a beau être stigmatisé, il s'accompagne de relations de solidarité et de convivialité favorisées par l'origine culturelle et l'expérience d'une migration commune. Outre les multiples services de la vie quotidienne, l'existence d'associations diverses offre un certain nombre de ressources non négligeables. Les mécanismes de socialisation du pays d'accueil produisent des pressions intégratives évidentes. Le nombre des femmes d'origine maghrébine ayant une activité professionnelle augmente, leur taux de fécondité baisse et le nombre de divorces progresse.

La religion constitue une dimension essentielle des identités. On observe une réislamisation des jeunes comme réponse à la marginalisation socio-économique et au racisme. La religion permet de rompre avec les logiques de la bande, de conquérir une autre forme de respect et de sortir de l'enfermement. Cette adhésion à l'Islam résulte surtout d'une volonté d'intégration de ces jeunes qui se trouve souvent déniée par les discriminations. Elle est une réponse au sentiment de mépris et contribue à redonner une dignité.

### B Les cultures urbaines

Issue des ghettos noirs des grandes villes américaines, la culture *hip hop* combine 3 types d'expression artistique : la musique (*rap*), la danse (*break dance smurf*) et le graphisme (*tag et graf*). Le *graf* est une peinture sur les murs ; le *tag* est une signature. Quatre caractéristiques identifient le phénomène des tags. Primo, cette pratique relève d'un "*désir de visibilité sociale*". Avec le tag, les jeunes s'inscrivent dans l'espace public et y trouvent une place. Secundo, le tag obéit à une logique de défi par rapport à la loi et à la société. Tertio, le tag exprime la rage de ceux qui

se sentent dominés. Quarto, les tags constituent une performance montrant une certaine habileté à combiner la prise de risques dans les lieux publics et la beauté esthétique de la signature.

La danse liée à la musique *rap-break-dance* exprime avec le corps ce que la chanson exprime avec les mots, rivalisant de virtuosité. Dans le langage afro-américain du ghetto. *To hop* signifie danser et *hip* dérive du mot *hep* qui veut dire être affranchi, libre, à l'aise.

Le rap se développe surtout à partir des années 1990 et devient un vecteur identitaire par sa dimension contestataire.

## C Remarques tirées de "Le ghetto français" d'Eric Maurin

La concentration territoriale des familles les plus pauvres se réalise essentiellement par défaut. Il leur est impossible d'accéder à des quartiers dans lesquels les loyers sont prohibitifs. Les familles les plus pauvres subissent plus qu'elles ne choisissent leur lieu d'habitation. La concentration territoriale est aussi culturelle et elle conditionne les destins sociaux des individus par l'intermédiaire de l'école (Z.E.P ou écoles réputées). Le voisinage immédiat est un cadre important de socialisation pour les jeunes adolescents en particulier pour les enfants des catégories populaires et cet environnement social n'apparaît pas comme un cadre favorable de réussite scolaire. Le lieu de résidence est un des marqueurs principaux des inégalités entre les classes sociales. Ce sont avant tout les familles riches et diplômées qui, en protégeant leurs territoires sociaux, culturels et géographiques créent des inégalités sociales. Une ligne nette de partage se retrouve entre les catégories qui mobilisent leurs ressources pour des stratégies d'isolement et celles qui subissent les dynamiques de relégation. Les politiques de la ville trop centrées sur les aides financières ont obtenu des résultats mitigés. Les Z.E.P cherchent à augmenter l'effort de la collectivité vers les écoles des quartiers défavorisés et les zones franches cherchent à dynamiser l'activité économique des quartiers défavorisés par voie d'exonération des charges sociales des entreprises. Le coût financier pour la collectivité semble être exorbitant au regard des résultats (emploi, échecs scolaires, pauvreté).

Au sens propre, le ghetto désigne historiquement les espaces de regroupement obligé des Juifs d'Europe (à commencer par Venise). Au sens figuré, il a progressivement été utilisé pour désigner les espaces de concentration des minorités ethniques. Dans les années 1980, le terme de ghetto est massivement utilisé : pour caractériser des cités dégradées aux Minguettes ou à La Courneuve, comme pour relayer l'extrême violence des relations sociales en Afrique du Sud.

## D Acronymes

### Adieu Z.F.U, Z.U.S, Z.R.U ET Cucs

Les 751 Z.U.S (zones urbaines sensibles), 100 Z.F.U (zones franches urbaines), 416 Z.R.U (zones de redynamisation urbaine) et 2.492 Cucs (contrats urbains de cohésion sociale) vont être remplacés par les QP (quartiers prioritaires). La réforme de la géographie prioritaire doit permettre de concentrer les crédits sur les territoires qui en ont le plus besoin. Un seul critère est retenu : la concentration de populations pauvres et fragiles. Plus de quatre millions de personnes vivent en ZUS, soit environ 7 % de la population française.

Que sais-je? *Les 100 mots de la ville*, Damon et Paquot, octobre 2014.

Cet ouvrage m'a permis de compléter certaines définitions : ghetto, par exemple... et

**Architecture** : le mot en grec assemble *tektonicos*, le "charpentier", et *archè*, qui signifie, à la fois, "commandement", "commencement" et "principe", pour désigner "l'art de bâtir..."

**PLU** : les Plans Locaux d'Urbanisme remplacent peu à peu les plans d'occupation des sols (POS), fixant les règles générales d'utilisation des sols qui s'imposent à tous.

**Zonage** : Reposant sur des opérations publiques d'aménagement de l'espace, ou sur des procédures de découpages administratifs du territoire, on trouve du zonage de préservation du littoral, du zonage de précaution environnementale ou encore du zonage social. **ZAC** zones d'aménagement concerté; **ZPPAUP** zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager...

**Bobo** : personnage typiquement urbain, à idées dites progressistes, évoluant dans des quartiers bien identifiés. Contraction de "*bourgeois-bohème*", née sous la plume d'un journaliste américain David Brooks, il remplace le *yuppie* (*young urban professional*) des années 1980. Progressiste et tolérant, disposant d'un niveau de vie relativement élevé, exerçant souvent dans le secteur de la création (de l'art à l'informatique), il est censé vivre dans des quartiers particuliers.

**Incivilités** : Ni agression ni prédation, elles sont définies comme un ensemble de comportements et d'agissements qui peuvent la vie sociale sur un territoire. Alors que le terme signifiait à l'origine discourtoisie, il est devenu progressivement équivalent de désordre, de nuisance, d'incivisme, d'impolitesse. La théorie de la vitre cassée (si une vitre est cassée et n'est pas réparée, bientôt toutes les vitres seront brisées) a été mise en avant pour légitimer des politiques dites de "tolérance zéro", réprimant toute incivilité.

**S.D.F** : l'abréviation associe les significations de sans-logis (absence de logement), de sans-abri (victime d'une catastrophe), de clochard (marginal n'appelant pas d'intervention publique), de vagabond (qui fait plutôt peur) ou encore de mendiant (qui sollicite dans l'espace public).

**NIMBY** (*not in my backyard*) : le terme désigne l'opposition locale à l'implantation ou au développement d'infrastructures, d'équipements et de logements, en raison des nuisances probables ou supposées que ces installations pourraient engendrer. On peut souhaiter que tout le monde soit bien logé, mais on refuse les hébergements et logements sociaux à côté de chez soi.

**Villes Globales** : Elles abritent le siège des principales firmes multinationales (John Fredmann), puis la sociologue Saskia Sassen complète la notion. Il s'agit de mégapoles qui regroupent à la fois une Bourse, des institutions financières, des entreprises transnationales, des cabinets d'avocats, de juristes de grande renommée, des laboratoires de recherche et des universités prestigieuses...

**Ville lente** : Le mouvement *slow food* est né en Italie en 1986, en réaction à la généralisation de la restauration rapide liée à la malbouffe. Face au mangeur solitaire du fast-food, les partisans du *slow food* préconisent une alimentation locale, de saison, sans surgelé... ce qui exige du temps de préparation... et de dégustation. Ainsi est née l'idée d'une *slow citta* (mouvement des

villes lentes). Une "*ville lente*" est intergénérationnelle, piétonne, écologique, soucieuse de la qualité de la vie. Elle prône la participation, l'entraide, le circuit court.